

## ENVIRONNEMENT

# Eaux usées : « Un changement de délégataire apparaît souhaitable »

Présidée par Patrick Du Fau de Lamothe, l'association « Arc'Eau » vient d'effectuer un travail de fond sur la future délégation liée à l'assainissement des eaux usées pour le bassin d'Arcachon avec une récente actualité : la désignation du délégataire pour la période 2027 à 2034. « Le choix va se faire dans les prochains jours », rappelle le président de l'association, souvent critique dans le fonctionnement de la collectivité. « Cela intervient dans un contexte qui a révélé les failles béantes du Siba, en particulier son incapacité à anticiper et prendre en compte l'impact de l'artificialisation du territoire alors que les conséquences du réchauffement climatique sont connues depuis plusieurs décennies. » Patrick Du Fau de Lamothe rappelle des épisodes déjà très documentés par notre hebdomadaire, à savoir les débordements des réseaux de ces dernières années, l'apparition du Norovirus, la crise

sanitaire puis un ambitieux plan d'investissement annoncé par le Siba à hauteur de 120 millions d'euros. « Mais sur le terrain, pas grand-chose, comme ont pu le constater les usagers, et même de nouveaux débordements », assure-t-il.

Pour lui, le Siba « ne réalise que faiblement les travaux jugés pourtant nécessaires ». « Ces non-réalisations ont sans doute participé aux désordres constatés. Malgré ces dysfonctionnements, le Siba n'a procédé à aucune réorganisation interne de sa gouvernance administrative et politique de ce dossier, continuant à fonctionner en vase clos. »

Le président associatif en vient ensuite au nouveau contrat qui s'ouvre d'ici quelques mois. Pour lui, le cahier des charges transfère « un maximum d'obligations au futur délégataire, ainsi que les conséquences financières des risques associés ». « S'agit-il de ré-



L'une de stations d'épuration du Siba à Biganos. PH CAPTURE D'ÉCRAN TVBA

soudre les problèmes, alors même que le délégataire ne réalise pas les investissements pour l'assainissement comme pour les eaux pluviales, ou bien de « protéger coûte que coûte » élus et agents du Siba ? »

### « Il est nécessaire de mettre en place un comité de suivi »

Il poursuit son raisonnement : « La reconduction du délégataire actuel serait comprise comme une absence de remise en cause, une

validation implicite de la gestion passée, un manque d'exigence environnementale, voire une provocation pour les ostréiculteurs, associations environnementales et autres parties prenantes. Dans ces conditions, de nouveaux débordements ne manqueraient pas d'alourdir les charges qui pèsent sur le Siba, en cas de nouvelle procédure judiciaire. Cette option, de défense à court terme, et pour le passé, apparaît peu soutenable politiquement pour le

moyen terme, en cas de risques de débordements. Un changement de délégataire, après une phase de transition sécurisée, donnerait un signal important de prise de responsabilité pour l'avenir, contribuant à restaurer la confiance dans le couple entre le Siba et l'exploitant. Il traduirait une exigence politique de transformation. »

Pour ces raisons, l'association Arc'Eau estime qu'un changement de délégataire « apparaît souhaitable ». « Il est nécessaire de mettre en place un comité de suivi du service public de l'assainissement, réunissant les parties prenantes, usagers, associations de la nature et de l'environnement, ostréiculteurs, parc naturel marin, représentants du Sage, Siba, l'exploitant, et, s'il le souhaite, l'État. » Notre hebdomadaire donnera la parole au Siba lors de la présentation du futur délégataire et du nouveau contrat.